

avant la prohibition vingt débits clandestins (petits filets d'eau courant sous l'herbe) et quelque deux douzaines de vastes torrents capables de baigner d'alcool tout un district. Et le breuvage puisé aux torrents mettait le diable au corps tout comme celui puisé aux débits clandestins. Aujourd'hui, les torrents sont endigués. Le gros de la masse liquide est arrêté. C'est l'essentiel. S'il reste en la digue des fissures par où s'échapperont encore quelques maigres jets, on les bouchera peu à peu.

#### LA TEMPERANCE A STE-ANNE DE BEAUPRÉ

“Le lundi, 10 avril, rapportent les *Annales de la Bonne Sainte-Anne de Beaupré*, avait lieu, dans notre Basilique, à 7 heures du soir, une assemblée générale des membres de la Société de Tempérance, convoquée par leur directeur, le Rév. Père Rioux, curé de la paroisse.

“Après les prières habituelles et le chant du cantique: “O tempérance . . .”, le Rév. Père Garant monte en chaire. Il parla des ravages exercés par l'intempérance avant la croisade antialcoolique, des succès de cette croisade, des devoirs de l'heure présente.

Puis, “en terminant, il a vivement exhorté les membres de la société à garder avec fidélité leur croix de tempérance, Gardez bien cette croix, on la mettra sur votre cercueil après votre mort; elle vous précèdera lorsque votre corps sera conduit à l'église; elle reposera sur vous pendant le service funèbre; elle vous accompagnera au bord de la fosse; elle sera plantée au-dessus de votre dépouille mortelle. Et quand Jésus viendra, au dernier jour juger les hommes; quand apparaîtra, aux yeux de tout l'univers, la croix rédemptrice, ce signe sacré sera pour vous, l'espoir, le salut”.

“Après le sermon, au chant de : “En avant, marchons . . .” tous sont venus baisser la croix et renouveler leurs promesses de tempérance.

“Plusieurs noms ont été ajoutés à la liste glorieuse des membres de la Société.

“Vive Jésus! Vive sa Croix!”